



**CTPEC**  
**Nouvelles données sur des populations de Faux cresson de Thore (*Caropsis verticillatunundata*)**

A l'occasion d'une tournée dans la zone air/sol les 21 et 22 octobre 2008, nous avons pu recueillir des données complémentaires sur les peuplements de Faux cresson de Thore, dont une qui constitue une donnée nouvelle majeure. Dans notre rapport d'octobre 2007, nous avons fait ressortir une population de l'ordre de 120 000 pieds, répartis sur plusieurs sites.

A noter que nos prospections ont été rapides, et que nous n'avons pas été en mesure, faute de temps, d'effectuer des relevés détaillés. Le temps passé est imputé en partie sur notre mission au sein du réseau ONF « habitats flore ».

### 1) Lagunes de Pitéou

En voulant vérifier l'existence de cette lagune, nous avons observé deux populations de Faux cresson de Thore, pour une quarantaine de pieds localisés sur deux stations distantes d'une dizaine de mètres.

La lagune présente une couche tourbeuse épaisse, avec une végétation assez dense, de 50 cm de hauteur moyenne, à dominance de Molinie (notée 5 en indice d'abondance / dominance). Sous la Molinie, on peut voir des pieds d'hydrocotyle, de *Galium palustre*, de Renoncules (*R. Ololeucos*), de Mouron délicat, et d'Agrostide des chiens. Quelques pieds (strate herbacée) de Saule roux, de Bouleau verruqueux sont également présents.



Aspect de la lagune de Pitéou ; la Molinie est dominante, et le recouvrement est total.

Dans quelques trouées, certainement ouvertes par les sangliers, on peut observer d'autres espèces, dont le Faux cresson de Thore.

Espèce	N° point (GPS)	Coord N (WGS84)	Coord W (WGS84)	Population
Faux cresson de Thore	90	44°15299	00°23611	40 pieds

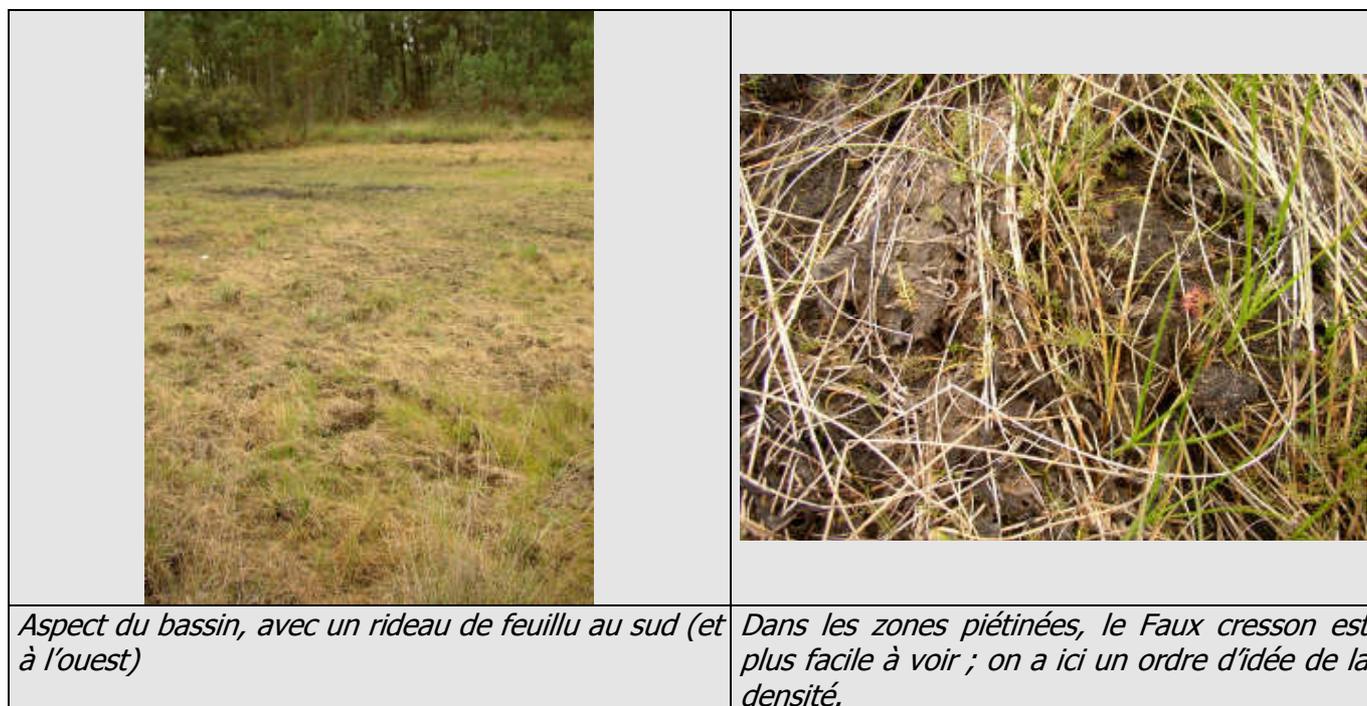
Autres espèces observées à proximité

- vers les bassins attenants à la C20, 10 pieds de *Pinguicula lusitanica* (N 44°15.224, W 00°23.594), près de peuplements de Lycopode inondé.

### 2) Bassin B6

Situé en bordure ouest de la rue 1, dans sa partie nord, il se trouve juste face aux igloos de stockage de la zone ETBS. Il s'agit d'un bassin artificiel, de forme rectangulaire.

Il renferme une population très dense de Faux cresson de Thore, de taille souvent réduite du fait probablement de l'exposition au soleil (peu d'ombrage) et du sol très perméable (absence de sol tourbeux). Cette population s'inscrit dans une zone grossièrement rectangulaire d'environ 35 X 25 m, où la densité estimée est de l'ordre de 50 pieds/m<sup>2</sup> (minimum), ce qui donnerait une population de l'ordre de **44000** pieds (43750) pour cette station. Il est vraisemblable qu'en moyenne, la densité soit de l'ordre de 100 pieds au m<sup>2</sup>.



Espèce	N° point (GPS)	Coord N (WGS84)	Coord W (WGS84)	Population (mini)
Faux cresson de Thore	95	44°14.452	00°18569	44000 pieds

### **3) Bassin « OTAN » B 14**

Station déjà visitée en 2007, et par le CBSA qui l'a trouvée en 2006.

Une petite station est toujours présente, dans une zone basse, retournée par les sangliers. Notre estimation est d'environ 10 m<sup>2</sup> de peuplements assez épars, avec 10 à 20 pieds/m<sup>2</sup>, ce qui donne une population de 100 à 200 pieds (NB : le CBSA avait mentionné 125 pieds en 2006).



Espèce	N° point (GPS)	Coord N (WGS84)	Coord W (WGS84)	Population (mini)
Faux cresson de Thore	96	44°12.377	00°22.651	100 pieds

#### 4) Bassin B 16

Il s'agit d'un bassin où l'extraction du sable pour l'entretien des cibles est encore pratiquée actuellement. Dans une grande partie nord et est, les berges ont été profilées en pente douce, ce qui a permis de reconstituer des berges très favorables aux espèces annuelles, et à celles qui ont besoin d'immersion hivernale pour effectuer leur cycle. Le fonctionnement dynamique des lagunes naturelles est ici favorisé, d'autant plus que le drainage de ce bassin est inexistant.

Les extractions se font actuellement dans la partie nord ouest, et pourra se poursuivre au sud, sans inconvénient pour les populations présentes.

A noter que ce bassin est par ailleurs très apprécié par l'avifaune (une soixantaine de colverts étaient présents ce jour, et les Grues y viennent souvent le soir), malgré la présence immédiate de cibles de tir au canon.

Le bassin occupe une surface d'environ 1,7 ha, et le relevé rapide que nous avons effectué fait ressortir une surface où le Faux cresson est présent de l'ordre de 0,4 ha (0,42 ha SIG, mais nous n'avons pas pris de repères précis sur le terrain). Pour l'estimation de la densité, il nous a semblé qu'elle doit être au minimum d'un pied/10 cm, soit 100 pieds/m<sup>2</sup>, ce qui représenterait pour 4000 m<sup>2</sup> **400 000 pieds**.

Il s'agit donc de la plus importante station actuellement connue du camp.



*Vue prise en direction du sud-ouest ; l'aspect particulier du gazon (couleur vert tendre) est donné par la densité de Faux cresson.*

*Vue de détail du gazon, qui donne un bon ordre d'idée de la densité.*



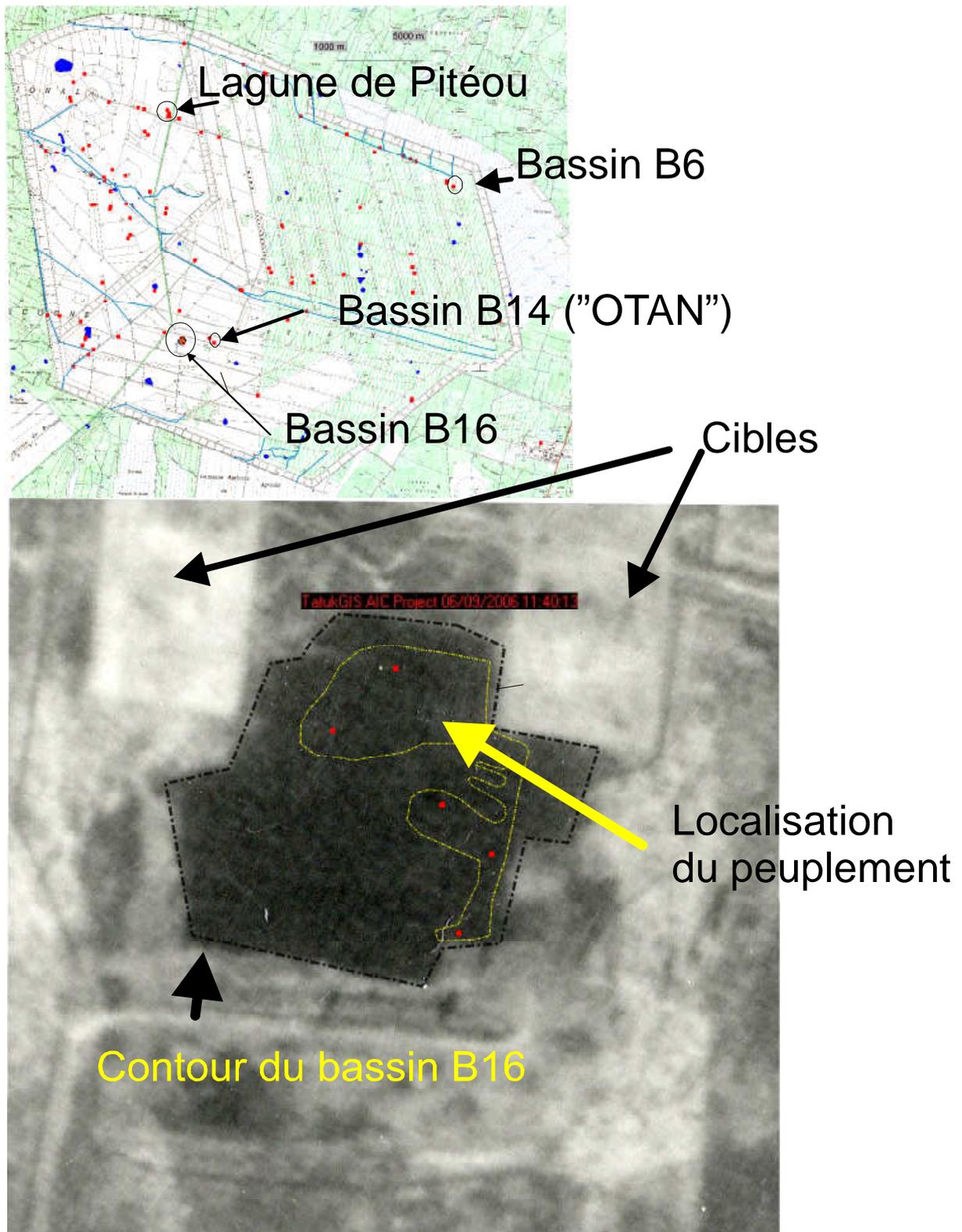
*Panoramique du bassin (180°) pris depuis la cible S4 ; une prairie de Littorelles assez denses est présente au niveau de la flèche.*

Espèce	N° point (GPS)	Coord N (WGS84)	Coord W (WGS84)	Population
Faux cresson de Thore	97	44°12.362	00°23.189	400 000 pieds
Faux cresson de Thore	98	44°12.380	00°23.180	
Faux cresson de Thore	99	44°12.390	00°23.196	
Faux cresson de Thore	100	44°12.405	00°23.229	
Faux cresson de Thore + prairie de Littorelle	101	44°12.419	00°23.211	

## 5) Localisation des stations

Les mentions portées dans la carte sont celles indiquées dans la cartographie accompagnant le Docob. (échelles initiales : 1/80000° et 1/1500°- nord carte)

CTPEC : Localisation des observations faites les 21 et 22 octobre 2008



## **6) Conclusion**

La population notée au cours de ces deux journées est de **440 000** pieds, ce qui porte les effectifs de Faux cresson de Thore à **560 000 pieds** (voir notre rapport de 2007). Ces chiffres nous sont apparus comme un minimum, et sont basés sur une estimation qui ne devrait pas être en deçà, si un comptage plus précis devait être fait.

Il est montré une fois de plus que les milieux artificialisés peuvent apporter une diversification, tant de la flore que de la faune.

Se pose dès lors la question des actions envisageables sur ces milieux, sachant que l'emprunt de sable se poursuivra : ce qui n'est pas incompatible, puisque, dans le cas concret du bassin B16, les extractions suivent une ordre logique (à l'avenir, vers le sud), qui ne perturbe pas les peuplements végétaux patrimoniaux.

En terme d'éventuelle évaluation d'incidences liée à un projet nouveau, ce constat vient même conforter l'idée qu'une « mesure compensatoire » peut être trouvée dans la seule gestion future des bassins créés pour l'entretien des cibles !

Enfin, l'exercice effectué ici entre quasiment dans le cadre des suivis patrimoniaux ; mais il avait aussi pour objectif d'essayer d'envisager comment organiser à l'avenir ces suivis, connaissant les contraintes (sur cette zone, nous avons été accompagnés par l'Officier de tirs, ce qui est rendu nécessaire par la présence possible de résidus pyrotechniques dangereux), ainsi que les périodes d'accès (les périodes de suspension des tirs ne coïncident pas toujours avec la floraison des espèces recherchées, ni avec les périodes d'étiage!). Par conséquent, il importe de réfléchir à la structuration de la base de données, qui pourra s'inspirer des rapports que nous avons effectués : ces derniers sont en effet issus d'un protocole de terrain simple (pointage GPS, estimation des populations, remarques générales), qui pourra être complété avec le soutien du CBSA. Si, à terme, nous avions une localisation de toutes les principales stations, nous pourrions ainsi établir un programme de suivi, avec une fréquence certes moins importante que sur des sites ouverts, mais suffisante pour être significative du point de vue scientifique.

Gilles Granereau  
Octobre 2008